



**HAL**  
open science

## Licence Langues du monde et formation appliquée : traitement numérique multilingue

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues du monde et formation appliquée : traitement numérique multilingue. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035467

**HAL Id: hceres-02035467**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035467v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES  
*N° demande :* S3100018084  
*Domaine :* LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE  
*Mention :* LANGUES DU MONDE ET FORMATION APPLIQUÉE : TRAITEMENT NUMÉRIQUE MULTILINGUE

### Appréciation générale :

Les étudiants inscrits en L1 dans le cursus fondamental « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères » (LLCE) ou « Langues, Littératures et Civilisations Aréales » (LLCA) ont la possibilité de suivre la mention « Traitement numérique multilingue » à partir du L2 pour adjoindre une dimension préprofessionnalisante aux connaissances linguistiques qu'ils auront consolidées en L1. Les étudiants concernés poursuivent l'objectif d'accéder aux métiers multilingues de la rédaction technique, de la gestion et de l'organisation de bases de données, de la recherche d'informations et de la veille technologique. La mention comprend des enseignements d'informatique et initie à l'ingénierie linguistique. L'association des langues et des technologies lui confère un caractère professionnalisant indéniable, et elle débouche sur de nombreux types d'emploi en liaison avec la demande du marché. Toutefois, les dispositifs destinés à fournir des réponses aux critères d'évaluation sont encore inexistantes, si bien que la mention n'y répond aujourd'hui que moyennement. Il manque une véritable information au public extérieur à l'établissement, car l'ingénierie linguistique utilisant le traitement numérique est génératrice d'emplois. De même, l'évaluation des enseignements grâce à laquelle la formation dispensée reste toujours à l'écoute des exigences des professionnels du secteur fait défaut. Il n'y a pas non plus d'aide à la professionnalisation pour préparer les étudiants au stage en entreprise, stage sans lequel la professionnalisation demeure un vain mot. L'étude de l'insertion professionnelle des étudiants (qui devrait être connue puisque la mention est issue d'une ancienne filière) et la délivrance de l'annexe descriptive au diplôme (ADD) sont des éléments de référence indispensables aux enseignants qui interviennent dans la mention et aux étudiants en recherche d'emploi : leur absence est préjudiciable à la mention.

### Les points les plus forts :

- |    |   |
|----|---|
| 1- | Des dispositifs de soutien sont présents.                 |
| 2- | Les étudiants sont entraînés à la réalisation de projets. |
| 3- |   |

### Les points les plus faibles :

- |    |   |
|----|---|
| 1- | Il n'y a pas de stage professionnel en L3.                          |
| 2- | Les enseignements ne sont pas évalués.                              |
| 3- | L'annexe descriptive au diplôme n'est pas délivrée avec le diplôme. |

## Recommandations :

Il faudrait instituer l'aide à la professionnalisation, l'évaluation des enseignements et le suivi du devenir professionnel des étudiants.  
L'introduction d'un stage obligatoire en L3 serait l'occasion d'une première expérience professionnelle pour les étudiants et préparerait leur insertion sur le marché de l'emploi. Ce stage devrait faire l'objet d'un rapport de stage évalué et être doté de crédits. Dans cette perspective, la mise en place d'un cours de méthodologie de préparation aux stages serait souhaitable.  
La délivrance par l'établissement de l'annexe descriptive au diplôme serait un atout pour l'étudiant auprès de son employeur potentiel.  
De même, l'information à un large public et l'ouverture de cette mention à la formation continue seraient probablement favorable à ses flux.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : B**